Tapisserie Dorée
DE
30 CENTS EN MONTANT.
J. B. DUFORD
105 RUE RIDEAU

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

9eme ANNEE, No. 359 — OTTAWA, JEUDI 14 JUIN 1888. — LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 14 Juin, 1888.

MANITOBA.

Le *Free Press* de Winnipeg est peut-être le journal le plus bilieux, le plus rageur du pays ! Il *s'agite* sans cesse, il lui faut à tout prix et toujours, du mouvement, du bruit, de la sensation. On sait qu'il a menacé plus d'une fois le gouvernement d'une autre rébellion au Nord-Ouest, si la province de Manitoba n'obtenait pas le droit de construire librement ses chemins de fer. Et il n'a certes pas dépendu de lui que la chose n'arrivât. La question est heureusement réglée et le même organe, un peu humanisé par le dévouement, nous dit aujourd'hui combien Manitoba a été favorisé sous le rapport des chemins de fer. " Il n'y avait pas une seule ligne à " Manitoba, il y a sept ou huit ans, " raconte le *Free Press* ; et à l'heure " actuelle, nous possédons 1,066 " milles de voies ferrées, soit le "Pa- " cifique" avec ses embranchements, " 751 milles, le " Manitoba et le " Nord-Ouest," avec ses embran- " chements, 207 milles, le chemin " de la "Baie d'Hudson," 40 milles, " et celui de la "Vallée de la Ri- " vière Rouge", 67 milles..."

Mais ce n'est pas tout, ajoute le *Free Press* : " La compagnie du " chemin de fer de la Baie d'Hudson " va poursuivre ses travaux durant " la saison d'été, le Pacifique doit " aussi pousser un embranchement " jusqu'aux mines de charbon de la " Souris, la compagnie du "Nord- " Ouest Central" nous promet cent " milles de plus, etc., etc."

***

Et dire que tout cela est l'œuvre du parti conservateur, ou a été accompli sous son règne ; de ce parti que le *Free Press* dénonce libéralement six fois par semaine, depuis les sept ou huit ans que date la grande ère des chemins de fer à Manitoba et au Nord-Ouest ! C'est à peine croyable ! De même que l'agitation insensée de la fameuse Union des Cultivateurs qui, entre parenthèses, fut plus préjudiciable à la province, que le fléau des sauterelles—avait un but purement politique ; de même la folle agitation qui vient de s'éteindre faute d'aliments, avait également un but politique. Un trop grand nombre de nos amis n'ont pas paru deviner au début, le caractère réel, mais non avoué de ce mouvement, ou s'ils l'avaient compris, n'ont pas eu le courage de le combattre, se croyant peut-être impuissants à l'enrayer. En tous cas, ils n'auraient rien perdu à s'y opposer, puisqu'ils sont tombés, et que la chute du cabinet Norquay a satisfait l'ambition des libéraux qui, pour le faire victime de leurs menées, avaient commencé par en faire le complice. Espérons que la leçon ne sera pas perdue.

***

Tout fait prévoir qu'elle sera mise à profit—Les conservateurs se sont mis à l'œuvre avec énergie, et ils viennent de jeter les bases de la réorganisation du parti, et de la prochaine campagne électorale, à une grande convention tenue à Winnipeg—Des délégués de toutes les divisions y assistaient et ont adopté un programme conciliant et modéré, parfaitement acceptable. Le bilan du gouvernement Greenway a été dressé dans un manifeste répandu à profusion dans tous les comtés de la province. Bien que les libéraux ne soient au pouvoir que depuis quelques mois, M. Norquay ayant résigné à la fin de décembre dernier, ils ont déjà trouvé moyen d'ébranler la confiance que leurs hypocrites professions de foi avaient pu inspirer. Après avoir calomnié leurs prédécesseurs de la façon la plus criminelle, ils n'ont pas eu le courage d'instituer une enquête par Commission Royale, selon que le réclamait à si bon droit, MM. Norquay et LaRivière, accusés de félonie. Ils ont lâchement reculé.

La province de Manitoba est conservatrice. Elle a pu se laisser entraîner trop loin par des démagogues mais nous ne doutons pas qu'elle se range comme par le passé sous le drapeau qui l'a guidée jusqu'ici dans la vie de la prospérité—de l'aveu même de ses adversaires les plus acharnés.

M. Norquay a donné sa démission de chef du parti qui se reconstitue d'une façon complète et qui est prêt pour la lute.

Succès !

CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA.

A une session générale du conseil municipal du comté d'Ottawa, tenue à la salle du secrétaire-trésorier dans la cité de Hull, mercredi, le 13 juin 1888, à une heure de l'après-midi, à laquelle assemblée sont présents : Son honneur le préfet, M E Cormier, au fauteuil et M. L P Sylvain, maire du village de la Pointe à Gatineau : M. Nicholas Chêné, maire de St André Avellin ; M W Pambrum, maire de Hartwell ; John Cosgrove, maire du township de Buckingham, Nathan Jowsey, maire de Eardley ; J A Stevenson, maire de Wakefield ; Wm. Regelin, maire de Browman et Villeneuve ; George Bechler, maire de Mulgrave et Derry ; Octave Thibeaud au, maire de Blake, Wells et McGill ; C Laframboise, maire de l'Ange Gardien ; Wm Sommons, maire de la partie sud de Hull ; N S McLaurin, maire de East Templeton ; John R McElroy, maire de Templeton-Ouest ; John O'Hara, maire de Masham ; Luke Heney, maire de Aylwin ; M Lavell, maire de Ste Malachie ; John A Bechler, maire de Lochaber et Gore ; Jos B Joubert, maire de Ripon ; Richard Moore, maire de Wright, Martin Weloh, maire de Hull Ouest ; Louis Chalifoux, maire de Notre-Dame de Bonsecours ; George Edwards, maire de Thurso ; George Gowon, maire de Portland ; Firmin Cardinal, maire de Suffolk et Addington ; B Sage, maire de Hincks ; C B Major, maire de Ste Angélique et J M McDougall, l'aviseur légal du conseil du comté.

Il est proposé par le conseiller L P Sylvain, secondé par le conseiller Cosgrove, que vu que la salle de l'hôtel de ville de Hull qui servait aux séances du conseil municipal du comté d'Ottawa a été détruite par le feu du 5 juin dernier et que la salle mentionnée dans les avis de convocation n'étant pas assez spacieuse, que ce conseil s'ajourne pour 15 minutes et que les conseillers se réunissent de nouveau dans la salle connue sous le nom de salle Aubry pour y tenir les délibérations de ce conseil. Adopté.

Après l'ajournement de 15 minutes les maires se réunissent à la salle Aubry.

Le secrétaire trésorier, P T Desjardins, fait la lecture des minutes de l'assemblée du 14 mars dernier.

Proposé par le conseiller Nicholas Chêné, secondé par le conseiller Wm Pombrum que les minutes de la dernière assemblée qui viennent d'être lues soient approuvées. Adopté.

M J M McDougal, l'aviseur légal fait son rapport concernant le paiement des arrérages des taxes dûes par le township de Low, qui s'élèvent à $265. Le compte du shérif pour frais et dépenses s'élève à $291 et le shérif reclame la balance qui lui est dû avant de procéder davantage à la perception des dites taxes.

Le préfet fait remarquer que le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour faire remplir les devoirs du shérif sur cette matière.

Il est proposé par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseiller Joubert, que le shérif soit notifié formellement par ce conseil à procéder à la collection des taxes dues par le Tonwship de Low d'après les jugements rendus contre le township et que l'aviseur légal soit autorisé à prendre des procédés nécessaires pour faire exécuter ces jugements au cas où le shérif refuserait d'agir. Adopté.

L'aviseur légal fait rapport sur la question des taxes dues pour le cours d'eau entre Templeton et la Pointe à Gatineau.

Sur la question concernant le remboursement au fonds de l'indemnité seigneuriale, l'aviseur dépose sur la table le rapport qu'il a préparé et dit que toutes les municipalités qui ont reçu de l'argent sans y avoir droit peuvent être forcées à la rembourser, avec intérêt

Il est proposé par le conseiller Cosgrove, secondé par le conseiller Laframboise, que l'aviseur légal soit et est par le présent autorisé d'envoyer des avis aux diverses personnes et municipalités qui ont reçu des sommes d'argent provenant des fonds de l'indemnité seigneuriale qui n'avaient pas le droit d'avoir, demandant le remboursement des dites sommes d'argent qui ont été reçues par ces municipalités d'ici à deux mois de cette date, d'en faire rapport à la prochaine assemblée de ce conseil.

Proposé en amendement par le conseiller Bechler, secondé par le conseiller McLaurin qu'au cas où il serait décidé de collecter les sommes dues par les municipalités au fonds de l'indemnité seigneuriale, que les frais des dites collections encourues soient supportées par les municipalités représentées par les maires qui voteront en faveur de la dite motion.

Son honneur le préfet déclare l'amendement hors d'ordre.

Le conseiller Bechler propose de nouveau en amendement, secondé par le conseiller Stevenson Quinn (By-Law.) Règlement soit passé à la prochaine assemblée de ce conseil pour prélever une taxe sur toutes les propriétés taxables pour rembourser toutes les sommes d'argent appartenant au fond de l'indemnité seigneuriale, au lieu d'aller en loi pour collecter ces argents avec les quelques personnes et municipalités en défaut.

Proposé par le conseiller Chêné en amendement, secondé par le conseiller Pambrum, Que la question de l'indemnité Seigneuriale soit renvoyée à la prochaine session, et que dans l'intervalle, le préfet et le conseiller Edwards soient nommés pour trouver les montants reçus pour indemnité seigneuriale, combien a été payé à même ce fonds, à qui payé et la balance s'il y a.

Pour le sous amendement, les conseillers Major, Cardinal, Pambrum, Chêné, Chalifoux, Edwards, Beighler, Gowan, Sylvain, McLaurin, Welch et McElroy, 12.

Contre, les conseillers Joubert, Moore, Heney, O'Hara, Cosgrove, Thibeaudeau, Lavell, Fortin, Regelin, Laframboise, Stevenson, Bechler, (st L) Josey et Sage, 14.

Sous amendement perdu.

L'amendement à la motion principale est mis aux voix et perdu sur la division suivante :

Pour : les conseillers Major, Chêné, Pambrum, Chalifoux, Cardinal, Edwards, Simmons, Gowan, McLauren, McElroy, Stevenson, Welch et A Beihler, 13.

Contre : les conseillers Joubert, Moore, Heney, O'Hara, Cosgrove, Thibeaudeau, Lavell, Fortin, Regelin, G Beihler, Sylvain, Laframboise, 14.

Son honneur le préfet déclare l'amendement perdu.

La motion principale est rejetée sur la même division.

A six heures, le conseil s'ajourne jusqu'à 8 heures.

A continuer.

COURRIER DE HULL.

Les membres du conseil de comté sont retournés dans leurs foyers, ce matin.

LAMPES pour moins que la moitié des prix ordinaires à la grande vente de fermeture, chez C. S. Shaw & Cie.

La séance du conseil de comté a duré neuf heures, hier.

La corporation de Hull a loué le vaste magasin de M S Aubry pour l'usage de la cour de circuit, du conseil de comté et du secrétaire-trésorier.

ILS se retirent des affaires. Tout le stock doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

Le poste central de police est situé sur la rue de l'église, propriété de M E J Faulkner.

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Aylmer, le procès de Brenot, accusé d'incendiat.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Le comité de secours pour venir en aide aux incendiés s'occupe en ce moment à faire l'estimé des pertes de chacun.

Plusieurs citoyens de Hull ont été admis membres de l'Union St Thomas, hier soir.

Aux familles privées qui ont besoin de filles engagères. S'adresser à N. A. Savard, No. 19, rue York.

Les contribuables des quartiers Nos. un, deux et trois, tiendront prochainement une grande assemblée publique à la salle Durocher et adopteront des résolutions demandant au conseil de bâtir le marché soit sur le terrain vacant en face des manufactures de M. E B Eddy ou sur la rue Brewery.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Nous publierons demain le compte rendu des assises d'Aylmer.

UNION ST. JOSEPH.

Les membres de l'Union St Joseph sont priés de se rendre à 7 30 hrs, à la salle, Dimanche matin, le 17 courant, pour aller célébrer la fête de St Antoine de Padoue, à Ste Anne.

Par ordre,
O. DUROCHER,
Président.

Ottawa, 15 juin, 1888. 2f

ALLEZ CHEZ
E. G. LAVERDURE
—POUR VOS—
FERRONNERIES DE MAISON,
—TELS QUE—
SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI,
ET MILLE AUTRES CHOSES.
E. G. LAVERDURE,
69 & 75, RUE WILLIAM.

B. G.
GRANDE VENTE
D'HABILLEMENTS
Pour Argent Comptant,
CETTE SEMAINE.
Fonds de Banqueroute
O'DOHERTY
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Enfants
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
Habillements d'Hommes
FONDS DE BANQUEROUTE
BORBRIDGE

BRYSON GRAHAM & CIE.
148, 150, 152, 154, rue Sparks
& Cie

Le Benefice est pour vous.

MESSIEURS.—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussures pour dames directement de la manufacture.

Etaient-ils en fête (où l'étais-je moi-même lorsque j'ai donné l'ordre), ils m'ont envoyé au lieu de cela 10 caisses de chaussures pour hommes.

Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussures et les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.

Je vends ces chaussures pour hommes, à $1.25. Ne l'oubliez pas, s'il vous plaît ! Venez me voir, et probablement que je vous en vendrai une ou deux paires.

CHAS. J. BOTT,
113, RUE RIDEAU. 4-4m-88-1a

GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
BELAND & LEMIEUX.
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

MUSIQUE
LEÇONS DE CHANT,
DE PIANO,
D'ORGUE et
D'HARMONIE.
S'adresser à
Mme. Blain de St. Aubin,
No 32 RUE WATER
Ou chez Orme & Son, rue Sparks.
25 m 1 m

CHAUSSURES !
M. O. Jolicœur informe sa clientèle et le public en général qu'il a actuellement en main un immense stock de chaussures confectionnées à la main. Ces chaussures qu'il vend à des prix très bas, même au prix coutant, sont bien finies, et en veau français.
M. Jolicœur, à l'avenir, ne s'occupera que d'ouvrages de pratique.
Je sollicite respectueusement le patronage du public.
O. JOLICOEUR
No. 106, RUE RIDEAU
18m 1m

Le Pianoforte
NEWCOMBE
Le meilleur dans le monde.
Orgues depuis $55 en montant
CONDITIONS D'ACHATS FACILES
W. F. Coates & Cie
No. 64, RUE BANK,
OTTAWA.
19m 2f-p.s. 1a

GIN DEKUYPER
EN CAISSES VERTES ET ROUGES
Octaves et demi-octaves.
Tomates célèbres de Douglass seulement 10c. chaque.
Sucre Blanc fin, pour 6cts. par livre.
Nouveau Sucre d'Erable, seulement 10c. par lbs.
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

Vente de Woodcock
ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES
—POUR—
Plaire aux Dames d'Ottawa.
Par une multitude de circonstances incontrolables je me trouve forcé de laisser "Le Magasin distingué de modes" le 1er Août prochain, et pour réduire mon immense assortiment d'articles de modes de 1er choix, etc., et pour procurer des chances sans pareilles à mes amis et à mes pratiques, comme souvenirs de mon court séjours dans la capitale, je ferai les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 2 mai, à mon magasin, viz :
5 par cent déduit sur $1. et au-dessous de $3
10 par cent déduit sur $3 et au-dessous de $6
15 par cent déduit sur $6 et au-dessous de $10
20 par cent déduit sur $10 en montant.
Dames d'Ottawa, venez en tout hâte, et assurez-vous d'un véritable bargain dans les garnitures de mode, chapeaux sans garniture gants, gliets, châles en laine, articles et vêtements de dessous an,
Magasin distingué de modes
No. 39 Rue Sparks
On demande 2 dames comme commis.
Ottawa, 24-3-88—1a

-GRANDE NOUVEAUTE-
—DANS LA—
PHOTOGRAPHIE.
M. NAPOLEON BELANGER vient de recevoir un grand nombre de châssis et balustrades les plus nouvelles et d'une grande richesse. Le public est cordialement invité à visiter ce magnifique atelier. Une réduction de prix sera faite pour les enfants qui viennent de faire leur première communion.
NAPOLEON BELANGER.
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12 87-8 GUSTAVE RICARD.

BONNE NOUVELLE !
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-88-6m

Restaurant de la Reine,
RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCER, Propriétaire.
TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.
Patronisé Par le Public Voyageur
—L'ENDROIT—
le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus ; dix minutes de marche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.
Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe !
PRIX: $1.50 par Jour
Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centins par jour, d'après le plan Européen où à la semaine et au mois.
Le patronage du public est instamment sollicité.
J. H. SPENCER.

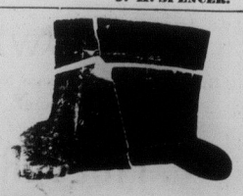

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !
—A—
Grand Choix et Bas Prix
Nous avons un assortiment complet de
Chapeaux pour Premiere Communion,
Chemises Blanches et Couleurs a
50 ET 75cts.
VALEUR EXTRA $1
N. FAULKNER & FILS,
111 RUE RIDEAU

Echos et Nouvelles.

Un escompte.

A l'appui de ce que disait M. Lusignan, dans sa dernière causerie, nous citons le fait divers suivant emprunté à "l'Etendard" de Montréal :

"Hier un individu passait dans la rue Craig sans songer à mal. En marchant, il a mis le pied sur une pelure de banane, a glissé, est tombé, a donné de la tête sur le bord du trottoir et est resté étendu sans connaissance. Tout cela en un clin d'œil. Il est à l'hôpital Notre Dame et l'on espère peu le sauver.

"Les personnes qu'on voit jeter des pelures de banane ou d'orange sur le trottoir devraient être arrêtées. Un honnête homme n'en trouvera jamais sur son passage sans les pousser du pied jusqu'à la chaussée."

Immigrants.

Près de 200 emigrants sont passés lundi en notre ville en destination de Winnipeg. Tous ces émigrants semblaient appartenir à une bonne classe et feront nul doute d'excellents colons.

Action contre la Corporation.

Le gouvernement a institué hier, à la cour d'Echiquier, une action contre la corporation de la cité d'Ottawa pour recouvrement de douze lots dans la basse-ville.

Le Greffier de la corporation, M. W. P. Lett dit que le gouvernement avait loué ces lots à la corporation il y a 26 ans passés à une rente nominale et que le marché By se trouve situé sur ces lots. La corporation n'a jamis payé de rentes sur ces lots et les arrérages actuellement s'élèvent à la somme de $2,000. M. Lett croit que l'intention du gouvernement est de recouvrer le montant de ces arrérages de rentes.

Notes Civiques

Il y aura réunion du comité de l'Aqueduc, ce soir à 7 30 hrs.

Demain soir, à 7 30 hrs le comité du Feu et de l'Eclairage s'assemblera.

Bureau des Travaux.

Ce bureau a eu une réunion hier soir.

L'échevin Durocher dit que Sir Hector Langevin rencontrera les membres du Bureau vendredi à, 1 h afin de discuter la question relative aux cochers de place.

Le même échevin demande ce que l'on prétend faire avec l'assainissement du lot vacant au coin des rues Rideau et Sussex.

L'ingénieur de la cité dit que les tuyaux d'égoût de la localité serviront à cet effet.

L'échevin Hutcheson ajouta qu'alors il était temps que l'inspecteur de santé s'accupa de la chose et la pousse avec célérité.

L'échevin Heney émet l'opinion que cette propriété doit être nettoyée le plus tôt possible, car déjà l'odeur qui s'en échappe est horrible. Il espère que maintenant qu'un tuyau d'égoût est à proximité du lot, M. Clemow ne retardera plus à le faire tenir en bon état.

Le comité s'ajourna après avoir expédié une bonne somme de travail.

Contrat.

A une assemblée spéciale du Bureau des Ecoles Séparées, le contrat pour la construction de la nouvèlle école de New Edinburgh a été accordé à M. Garvick pour le prix de $2,000.

A Détroit.

L'architecte Bowes est parti pour Détroit et visitera durant son voyage plusieurs stations de police afin de soumettre un plan des plus nouveaux pour la nouvelle station de police d'Ottawa

Sérieux accident.

Un homme du nom de Pelletier, à l'emploi de M J. R. Booth, a fait une chute ce matin du haut d'une charge de madriers, aux Chaudières, et s'est infligé des blessures tellement graves que l'on désespère de le sauver. Le blessé semble particulièrement souffrir de lésions dans le dos.

Accident.

Un homme du nom de Peter Johnson, en voulant manœuvrer une bloc de pierre, à une résidence en construction sur la rue Concession, hier, s'est fracturé une jambe, le poids de la pierre ayant tombé sur lui.

En convalescence.

Mlle Juliette Tassé, fille aînée du directeur de la *Minerve*, qui depuis quinze jours souffrait d'une attaque très grave de diphtérie, est maintenant en pleine convalescence. Elle est sous les soins du Dr Prévost.

En ville.

Le Révd P. J B Nolin, S. J., de Montréal, est arrivé aujourd'hui à Ottawa. Demain et samedi le zélé apôtre de la colonisation s'occupera de la collection des argents dûs pour la vente de cartes de colonisation parmi les élèves des écoles d'Ottawa.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

RESUMÉ TELEGRAPHIQUE

(*Dépêches de cette après-midi*)

Potsdam 14.—La condition de l'Empereur est des plus critiques et on attend sa mort de minute en minute.

Londres 14, 2,30, p, m,—Une dépêche qui vient d'être reçue de Berlin annonce que l'Empereur souffre d'inflammation des poumons et que sa fin approche rapidement.

Nettoyage des Marchés

DES Soumissions seront reçues par le Comité des Marchés, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour le nettoyage des marchés," jusqu'à VENDREDI, le 15ième jour de Juin 1888, à TROIS heures p. m., pour l'enlevage de la boue, du fumier et autres détritus, sur le carré du Marché By et sur la rue York, depuis la rue Dalhousie jusqu'à un point quatre-vingt pieds à l'ouest du carré du Marché, et ce durant l'espace d'une année après l'expiration du contrat actuel. Les soumissionnaires devront trouver eux mêmes l'endroit où déposer ce qu'ils enlèveront et fixer un prix en bloc pour l'exécution des travaux en même temps que les noms de deux personnes responsables comme sûreté que le contrat sera bien et dûment exécuté. Toutes autres informations requises pourront être obtenues en s'adressant à l'échevin O'Leary, Président du comité des Marchés.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité
Ottawa, 12 juin 1888 12-4 ins

On demande de suite un bon commis d'expérience dans les hardes-faites.
LEBLANC & LEMAY, rue Sussex.

Dupuis & Nolin

Annoncent une grande vente à bon marché pour ce mois-ici.

Dentelles de qualité supérieure pour 75cts.

Les plus beaux bas de "Cashmere" pour 50cts.

Rideau splendides à moitié prix.

Gants de Kid pour messieurs de la meilleure qualité pour 35cts

Magnifique pluche en soie, de toutes les couleurs pour 57cts.

Des bas nouveaux en soie pour $1.00.

Toutes nos marchandises canadiennes exactement au prix coutant, pour un mois.

Si nous jugeons par les prix affichés dans leur vitreaux, les marchés sont immenses.

Broderies pareilles à des prix qui vous étonnerons.

"Zephyr Ginghams" toutes les couleurs avec

Gants de Kid à 4 boutons pour 50cts.

Corsets au prix du gros

Jackets et Dolmans à grande réduction.

Articles de goûts au prix courant.

Etoffes à robes dans les derniers goûts au prix de la manufacture.

N. B.—Prenez l'avantage de cette grande vente.

Le veritable Chapeaux Woodrow & Sons, ainsi qu'un beau stock de Chapeaux et hardes faites a reduction. AU PAVILLON ROUGE. { P. H. CHABOT } Les nouveaux tweeds a pantalon et ecossais pour habillements ainsi qu'etoffe a pardessus du printemps, AU PAVILLON ROUGE, 520 rue Sussex.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

QUEBEC 13.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. MERCIER appuyé par l'honorable M. TAILLON, propose qu'une adresse de bienvenue de la part de la chambre, soit présentée au nouveau gouverneur général du Canada, lord Stanley de Preston et que les honorables MM. Mercier, Taillon et l'Orateur soient nommés en comité pour rédiger cette adresse.

La proposition est adoptee ainsi qu'un projet d'adresse présenté par le comité et envoyé au Conseil Législatif pour avoir le concours de ce dernier.

L'adresse sera présentée dans les salles du parlement, lundi prochain à 4 hrs p. m.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE demande si le gouvernement a l'intention de cesser, à l'avenir, la vente des limites à bois et d'assumer la responsabilité du contrôle des bois et forêts de la province de Québec ?

L'honorable M. DUHAMEL répond non.

En réponse à M. Faucher de Saint Maurice qui demande si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures pour procurer une copie des corespondances du comte de Frontenac et du manuscrit de l'histoire de la marine française de 1669 à 1750 contenant des documents importants pour le Canada et ayant été déposés, après le massacre de la Bastille, dans la bibliothèque de Saint Petersbourg par Pierre Dubrowski, secrétaire de l'ambassade russe à Paris : l'honorable M. GAGNON dit que le gouvernement est disposé à faire tout en son pouvoir pour compléter les anciennes archives.

M. DE GROSBOIS demande si le gouvernement a l'intention d'obliger les inspecteurs d'école a resider dans leur district respectif d'inspection afin de rendre plus effectif le service pour lequel ils sont nommés.

L'honorable M. GAGNON répond : Oui.

M. LEBLANC propose qu'il soit déposé sur le bureau de la chambre, un tableau montrant combien d'employés le gouvernement a eus dans le palais de justice de Montréal depuis le 1er février 1887, aussi le montant des salaires réunis de ces employés.

L'honorable M. MERCIER dit que les salaires ont été augmentés de $340 seulement et que les documents demandés à cette fin seront déposés sur le bureau de la chambre.

L'honorable M. LYNCH demande lo copie d'un ordre en conseil augmentant la rente fonciere sur les limites à bois à $5 par mille carré ; 2o copies de toutes requêtes et correspondances adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres au sujet de l'ordre en conseil ci dessus, avec copies des réponses ; 3o copie d'un ordre en conseil réduisant telle rente foncière a trois piastres par mille carré.

A l'appui de cette proposition, l'honorable M. FLYNN dit qu'il désire connaitre les raisons qui ont motivé l'augmentation de la rente fonciere à $5.00 par mille carré. Il fait aussi allusion au fait que le trésorier après avoir declare dans le discours du budget, l'an dernier, que l'augmentation était nécessaire pour équilibrer les finances provinciales, cette rente ait été réduite à $3,00 au mois d'octobre dernier.

Il blâme fortement le gouvernement d'avoir par ce moyen influence l'élection du comté d'Ottawa.

L'honorable M. GAGNON dit que la correspondance est très volumineuse.

L'honorable M. DUHAMEL dit qu'après les explications données aux marchands de bois ceux-ci sont satisfaits de ce qui a été fait.

L'honorable M. FLYNN démontre que l'honorable M. Lynch est justifiable d'exprimer un sentiment de surprise au sujet de la réduction des rentes foncieres récemment augmentees, lorsqu'aucune explication n'a encore été donnee.

L'honorable M. MERCIER dit que le taux de $3 permet au gouvernement d'arriver à un arrangement avec les marchands de bois. Il repousse l'accusation que le gouvernement ait essayé d'influencer les marchands de bois dans les élections. Comme matiere de fait, les propriétaires des scieries à Hull ont voté contre le gouvernement.

L'honorable M. TAILLON fait ressortir la contradiction qui existe dans les déclarations des ministres dans cette affaire.

L'adresse de bienvenue au nouveau gouverneur général est adoptee et la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Plusieurs bills sont présentés et lus, y compris celui de la charte de la compagnie de chemin de fer Napierville.

M. OWENS propose que tous les documents concernant la question des biens des Jésuites soient déposés sur le bureau de la chambre—Adopté.

M. HALL propose la deuxième lecture du bill pour pourvoir à l'enquête des méfaits des membres de corporations civiles.

L'honorable M. MERCIER s'y objecte parce que le principe du bill n'est pas acceptable, étant une attaque directe contre l'administration municipale. La meme mesure a été rejetee l'an dernier. Le seul cas ou cette mesure aurait pu être utile aurait été celui de Montréal. Le gouvernement a déjà eu une loi spéciale adoptee à la demande du conseil de Montreal ; mais il n'a jamais eu d'appel de cette loi.

M. HALL expose combien admirablement, des lois semblables à celle qu'il propose, ont reussi au Manitoba et dans Ontario.

L'honorable M. GAGNON propose que le bill soit renvoye à six mois, ce qui est adopté par un vote de 19 contre 9.

L'honorable M. LYNCH propose la deuxieme lecture du bill pour la nomination d'un bureau provincial d'examinateurs des aspirants à l'étude du droit, de la medecine, du notariat et de la charge d'arpenteur provincial.

Il fait allusion à l'attitude qui a été puisé l'an dernier sur une semblable mesure. Il prétend que personne ne respecte plus les droits et prerogatives de la profession à laquelle il appartient lui-même. Mais ce n'est pas juste que les professions outrepassent leur pouvoir au détriment des universites et cela pourtant, croit il, a été fait dans le passé.

Il explique que le système actuel et les lois existantes affectent gravement les universités de McGill et du collège Bishop et il est curieux de savoir combien l'université Laval même en a été affectee.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il existe sans doute une grave injustice sous le système actuel et qu'il est temps d'y mettre fin.

L'honorable M. FLYNN parle aussi du fonctionnement du système actuel et après une longue discussion, le bill est lu pour la deuxieme fois pour être soumis ensuite demain en comité général.

Le bill de l'honorable M. Lynch pour amender l'acte des élections contestees de Québec est brièvement discuté et la séance est levée vers minuit.

Les Canadiens des Etats-Unis

SOUTHBRIDGE, Mass.—MM. C. Bégin, M. Saint-Onge et C. Metras représenteront le Cercle Canadien à la convention de Nashua.

FALL RIVER, Mass.—On a retrouvé le corps de H. Thibault qui s'est noyé la semaine dernière dans l'étang du Nord. Il n'était qu'à 40 ou 50 pieds de la grève. On avait fait des recherches bien plus loin que cela. Les funérailles ont eu lieu dimanche. Le défunt était natif de Saint Thomas de Montmagny et était forgeron de son métier.

TROY N. Y.—Le Rév. Père Gabriel, directeur du seminaire provincial de Saint-Joseph, partira le 16 juin pour la Belgique, son pays natal. Il y sejournera trois mois.

—Monseigneur McNierney a confirmé dimanche dernier un tres grand nombre d'enfants à l'eglise Saint-Jean-Baptiste de Troy. Il a fait en cette circonstance un très beau sermon en français.

NORTHAMPTON, Mass.—La société Saint-Jean-Baptiste a nommé les delegués suivants à la convention de Nashua : MM. A. Ménard, L. B. Niquette et J. A. Lapalme.

L'Union littéraire : L. B. Niquette, G. Desrosiers et Ls. Hébert.

Le club des Amateurs Canadiens doit être représenté par trois delegués, dont M. A. J. Lamontagne est du nombre.

PUTNAM, Conn.—A l'assemblée du 3 juin MM. Omer LaRue et Elzear Saint-Onge ont été nommés délégués à la convention de Nashua par la société Saint-Jean-Baptiste. Nous comptons vingt-cinq nouveaux membres et près de soixante se sont présentés et seront probablement acceptes le 24 juin.

—La société Saint-Jean-Baptiste célebrera la fête nationale le 4 juillet. Les societés de Grosvernordale, Webster, Southbridge, Danielsonville, Willmantic et Taftville ont été invitées à venir prendre part à nos amusements. La société de Webster se rendra à Putnam ; les autres n'ont pas encore répondu.

WORCESTER, Mass. — Le Cercle Champlain sera représenté à la convention nationale par M. A. G. Lalime, Dr Maynard-Bellerose et Jules Rouillard.

—Il est tout probable que le comité exécutif de la convention de Nashua et celui de la grande célebration nationale tiendront leur derniere assemblée generale en cette ville mercredi prochain.

—Le bazar au profit de notre église a donné un résultat qui dépasse toutes les esperances des paroissiens et meme du cure ; ce bazar a duré neuf jours et a donné un profit net de $6,388,95, somme enorme si l'on prend en considération les temps durs que nous traversons.

TAFTVILLE, Conn. — Les delegues nommés pour la convention de Nashua sont pour la société Saint-Jean-Baptiste : MM. Jos. Caron, Ant. Lambert et J. P. Charbonneau ; pour l'union Canadienne, MM. Pierre Chapdeleine, Thomas Jarry et Fabien Chevalier ; pour la paroisse, MM. Jos. Lague, Louis V. Fontaine et Jos. Rousseau ; Le cercle Lafayette, MM. Amédé Tétrault, Wm. Brouillette et Jos. Marcent. L'association Montcalm doit aussi nommer ses delegues prochainement. Il y a aussi plusieurs Canadiens qui se proposent de se rendre à Nashua pour cette grande demonstration. Comme on le voit, les Canadiens de Taftville marchent de l'avant, et peuvent compter sous le rapport du nombre de délégués avec les autres centres plus importants.

CHAMPLAIN N. Y.—La société Saint-Jean-Baptiste de Champlain continue de marcher hardiment dans la voie du progrès Elle a reçu son certificat d'incorporation du secrétaire d'Etat. Ses reglements et constitution sont imprimés et seront distribués aux membres dimanche prochain. Le 24 juin, une grand'messe sera chantee en l'honneur de l'illustre patron des Canadiens-Français et la société y assistera en corps. A la prochaine assemblée, trois délégués seront élus pour la représenter à Nashua le 26 juin. Enfin il n'est pas inutile de dire aussi que notre société s'efforce avant tout de marcher en union avec l'église catholique ; c'est pourquoi, elle a accepté avec reconnaissance l'offre faite par le pasteur de prendre soin des enfants qui assistent aux offices dans les tribunes latérales.

MINNEAPOLIS, Minn.—La construction du couvent de Notre-Dame de Lourdes commencera sous peu de jours. Le coût de cet edifice sera de $5.000.

—Quatre Sœurs Grises arriveront prochainement a Minneapolis.

Elle prendront la direction de l'Ecole de Notre-Dame de Lourdes et de celle de Sainte-Clothilde.

—M. P. G. Falardeau, avocat, a quitte la ville de Saint-Paul pour aller s'établir a Crookston, Polk Co., Minn., ou il pratiquera le droit. M. Falardeau a pratique plusieurs annees comme avocat a Cohoes.

—Dans sa séance du dimanche trois juin dernier, la société l'Union Nationale de Minneapolis a elu M. François Trépanier, son président, comme son délégué à la convention de Nashua.

—Le Rév Pere Bigot, curé de l'église Saint-Louis, a été elu délegue de cette paroisse à la convention de Nashua.

De son côté la société l'Union Française, dans sa séance de lundi dernier, a nommé un delegué pour la representer a Nashua.

—**LEWISTON Me**—Le R. P. Godin, de Lawrence, Mass., et le R. P. Artoud, de Van Buren, Me. tous deux de l'ordre des Maristes, étaient de passage a Lewiston la semaine derniere chez les RR. PP. Dominicains.

—Les RR. PP. Dominicains doivent organiser un pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne dans le cours du mois de juillet.

—Lundi de la semaine dernière a eu lieu, à l'école des garçons, une belle ceremonie présidée par le Rév. Pere Provincial. Une magnifique statue du Sacré-Cœur, sortie des ateliers de M. Carli de Montréal, a été solennellement bénite.

Cette statue a été payee par la souscription ouverte dans la paroisse par les enfants de l'ecole. Les deux beaux tableaux qui servaient a intéresser la souscription, ont été gagnés par M. Eloi Lamontagne.

Apres la bénédiction, les élèves de l'école ont félicité le R. P. Provincial et les RR. PP. Dominicains de tout ce qu'ils font pour la prosperité des écoles et de la paroisse ; puis ils ont chanté, avec beaucoup d'entrain, quelques morceaux de musique. M. Roy avait bien voulu prêter son gracieux concours à cette petite fête de famille qui, à la grande joie des écoliers, s'est terminée par un grand congé.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

" L'HOTEL RICHELIEU "

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au gout et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

LEVAIN ROYAL

Est le favori des menagères. Depuis dix ans qu'il est sur le marche, il n'a jamais provoque de plainte d'aucune sorte. C'est le seul levain qui ait soutenu l'epreuve du temps, et n'ait jamais fait de pain sur ou même peu savoureux. En vente chez tous les epiciers.

E. W. GILLET, Mfr. Toronto, Ont., & Chicago, Ill

INSTITUT MEDICAL

Pour le traitement spécial des maladies chroniques, de l'appareil digestif et du rectum, dyspepsie dans toutes ses formes, affections les poumons, du foie et des reins dues à l'empoisonnement du sang, constipation et diarrhée chronique, hémorroides, démangeaison au fondement, fissures, fistules, ulcères, polypus, rétrecissements du rectum.

Une brochure de 62 pages envoyée gratuitement sur demande.

No 1988, Rue Sainte Catherine, Montréal, P. Q.

136-ua

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATEIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du " Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privee est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 336 et 338 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR,

CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

— ET —

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY Propriétaire.

Bureau, 211, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

PAS DE GOUTER GRATIS !

Mais un bon goûter substantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt à partir de 11 hrs. a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, (une specialité.)

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulant que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe ou. Venez à l'"International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même.

J. W. LANCTOT, Prop.

GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— LA PLUS —

GRANDE MANUFACTURE

— DE —

BALANCES

— DU —

CANADA

Au delà de 100 différents genres de :

Vitrines d'exposition améliorées, (Show Cases), *Tiroirs à argent.*

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transferé toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 398 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

TOUT HOMME

Qui est Faible, Nerveux, Débile, qui dans son Ignorance et sa Folie, croit avoir perdu completement sa Vigueur de Corps et D'esprit et sa Vitalité Entière, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des Sources de la Vie. Maux de Tête, Maladies de l'épine d'Orsale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure et tous les symptômes de Débilité Générale, Consomption dans un avenir rapproché, d'Insanité, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la Vigueur de la Jeunesse et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux Poumons et aux Nerfs, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 24 est un Remède infaillible pour toutes les Maladies Secrètes de quelque durée qu'elle ait été. Vendu d'après notre Garantie par écrit qu'il opérera une Guérison. Prix $5, Compagnie de Médecine de Toronto. Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMÈDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré, Envoyez une tresse de cheveux avec avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par des affections de foi. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le hale. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $2.00. No. 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, prévinnent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix, $2.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins se réveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Fonderie de Hull

Le sous-signé vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ses ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

— BUREAU —

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MacCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Cara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS,
NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Departements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

— OTTAWA —

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis : - - - $10,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocesaines de Colonisation de la province de Quebec. Fondee en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 HEURES P.M.

Classe D. — Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en especes le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

A S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

..... billets de 1re série à $1.00.
..... billets de 2me série à $5 s.
La somme de $..... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom .....
Rue ..... No .....
ou Boîte du Bureau de Poste No .....
Localité .....

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trépanier No 31 Rue Saint Patrice, agent pour Ottawa

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

LEVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous desirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix tres bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig
Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Arrivages

POINTE AU PÈRE 13—Le vapeur "Buenos-Ayrean" de la ligue Allan, venant de Glasgow, est passé hier, à minuit, il avait 319 passagers, dont quatre de première classe.

—Le vapeur "Concordia," de la ligne de Nelson, est passé ce matin à 4½ hrs venant de Glasgow.

Les pêcheries

HALIFAX, 13—Le nouveau croiseur des pêcheries qui a été lancé à Shelburne a reçu le nom de "C. H. Tupper." Il sera commandé par le capitaine Quigley.

Le capitaine Gordon, du vaisseau amiral "Acadia," exprime l'opinion que la plupart des déprédations commises par les Yankees l'ont été en dehors de la limite des trois milles ou les croiseurs n'ont aucune autorité et le seul recours qu'il reste aux pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, victimes de ces déprédations, est de faire traduire les coupables devant les tribunaux. S'ils font cela, il promet ses services et la signification de tous les documents. Il dit que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour protéger les pêcheries, mais il est impossible d'avoir un croiseur sur tous les points de la côte canadienne.

HALIFAX, N. E., 13—Le vaisseau de guerre "Bulldog," est arrivé de Saint-Jean, N. B., à Digby et se met en route pour Halifax.

Le croiseur "Acadia" est arrivé à Arichat, en route pour les côtes de l'île du Prince Edouard.

Une dépêche d'Arichat dit que les seineurs américains se sont dispersés le long de la côte du sud. On croit que les dommages occasionnés aux filets sont considérables, et fourniront matière à litige.

Arrfvée du gouverneur à Quebec

QUÉBEC, 13—Lord et lady Stanley de Preston sont arrivés ici ce matin, vers sept heures, par le vapeur *Montréal*, de la Compagnie Richelieu, et se sont rendus aussitôt après être débarqués à la citadelle, où des appartements avaient été préparés pour les recevoir.

Cette après-midi, une adresse a été présentée à Son Excellence, de la part des citoyens, par le maire. Cette adresse a été présentée sur la terrasse Frontenac, ou une foule considérable s'était réunie pour assister à la cérémonie.

Notre-Dame des Victoires

—Dans une des vitrines du magasin de MM. Forgues et Wiseman, libraires, à Saint-Roch, on voit deux magnifiques candélabres destinés à l'église Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville.

C'est un don de quelques-uns des anciens chapelains, du chapelain actuel de Notre-Dame des Victoires, et de deux ou trois autres membres du clergé. Des circonstances incontrôlables ont empêché l'achat de ce don pour la fête du deuxième centenaire.

La Saint Jean-Baptiste

—Le comité de régie de la société Saint Jean-Baptiste s'est réuni de nouveau à l'hôtel de ville pour terminer les préparatifs de la célébration de notre fête nationale.

L'élection de Mégantic

—Jugement a été rendu ce matin dans la contestation de l'élection de Mégantic L'élection de M. Johnston a été annulée et son adversaire, M. Whyte, a été déqualifié, chaque partie payant ses propres frais.

Empoisonnement

—Une petite fille de trois ans, enfant de M. Louis Begin, cultivateur, du village Loroste, Levis, s'est empoisonnée en avalant de la potasse.

Le médecin désespère de la sauver.

Mort d'un vétéran

—Les vétérans de nos grands luttes disparaissent les uns après les autres et bientôt il ne restera plus que leur ineffaçable souvenir.

Dimanche dernier, le 10 du courant, M. Alexis Poulin, de Saint Victor de Tring, quittait cette vie à l'âge de 95 ans.

Ce brave vieillard avait assisté à la bataille de Chateauguay.

La loi des licences

—Les délégués des sociétés dont les noms suivent assistaient, ce matin, à la séance du comité spécial chargé d'étudier le projet de loi concernant les licences pour la vente des boissons alcooliques.

Association des débitants de liqueurs de Montreal : MM. Desmarteau et B. Tansey ; Ligue de la tempérance du Canada, MM. J R. Dougall et James Baylis ; Association de l'église anglicane, révérend Carmichael et le major Bond ; Conférence méthodiste, Dr Antliff ; Association des Fils de la tempérance, M. W. Smith ; Ligue de la loi et de l'ordre, Dr Bazin ; Association des marchands de vins de Québec, MM. W. Dorion et Longhlin ; "Good Templars," M. W. H. Dambly ; "Royal Templars," MM. A. M. Featherstone et J. H. Cayford ; Ligue de temperance de Québec, MM. G. Webster et P. Johnston : Evêché de Montréal, M. l'abbé Larocque ; marchands de vins de Montreal, M. Lapointe ; "Women's Christian Association, madame Gugy.

M. J. R. Dougall, délégué de la Ligue de tempérance du Canada, s'est prononcé en faveur d'une loi aussi sévère que possible concernant la vente des boissons enivrantes.

M. Baylis desire que le projet de loi soit amendé, afin que les objections soulevées au sujet de l'octroi des licences soient laissées à la décision des juges de la cour Supérieure et non pas à celle des juges de la cour des sessions.

Madame Gugy, de l'Association "Women's Christian Association" de Québec, qui se compose de 600 membres, s'est prononcée en faveur de la prohibition complete de la vente des boissons enivrantes. L'association voudrait que dans les poursuites intentées contre les debitants de boissons, le fardeau de la preuve pèse sur les accusés et non pas sur la poursuite ; elle voudrait, en outre, qu'il fut défendu aux femmes de vendre de la boisson.

Le révérend Carmichael, représentant avec le major Bond, l'église anglicane de Montréal, a fait observer qu'il fallait, de toute nécessité, restreindre la vente des boissons enivrantes à Montréal, qui a des conséquences si déplorables. Les catholiques comme les protestants, a t-il ajouté, sont parfaitement d'accord sur ce point. Au nom de l'évêque anglican de Montréal, il a proposé d'abord que les requêtes pour obtenir une licence soient signées par la majorité des électeurs et que ces signatures soient vérifiées sous serment ; ensuite, qu'une requête ne soit pas prise en considération de nouveau une fois qu'elle aura été rejetée, et enfin que l'opposition soit faite par la majorité et qu'elle affecte non seulement le requérant, mais aussi l'endroit que celui ci aura désigné dans sa demande. Le révérend Carmichael a terminé en insistant à ce que des dispositions sévères soient ajoutées à la loi des licences, pour remedier aux maux causés par l'intempérance.

Le major Bond a signalé une anomalie qui existe dans la loi municipale, laquelle, a-t-il dit, permet aux municipalités de limiter le nombre des licences et de régler la vente des boissons, tandis que les villes de Montréal et Québec n'ont pas ce pouvoir. Le conseil municipal de Montréal a demandé, à deux reprises, que ce pouvoir lui fut accordé, mais on n'a pas fait droit à sa demande.

M. l'abbé Larocque a parle à peu près dans le même sens que le révérend Carmechall. Il voudrait que taux des licences fut de $400. Il a cité plusieurs cas pour démontrer les funestes conséquences de la vente des boissons enivrantes.

MM. Jobin et Little, de l'Association des Chevaliers du Travail, ont demandé que la loi soit modifiée. Ils désirent qu'il n'y ait pas de buvettes dans le voisinage des fabriques.

Le comité siégera de nouveau demain.

Deux métis exécutés

REGINA, T. N. O., 13—Les deux métis Racette et Gaddy, qui ont assassiné McLeish, ont été pendus à 8.23 hrs ce matin. Ils se sont montrés fermes jusqu'à la fin.

Bazar à Sainte-Scholastique

SAINTE-SCHOLASTIQUE 13 — M. l'abbé S. Tasse, curé de Sainte-Scholastique, est a completer l'organisation d'un bazar qui aura lieu très prochainement durant les deux premières semaines de juillet. On est à préparer une vaste salle où seront exposes les objets et où l'on prendra les diners.

La fanfare des Deux-Montagnes sera aux salles du bazar tous les soirs ; les musiciens ont un répertoire très varie et choisi et ils contribueront pour beaucoup à l'interêt et a l'agrément des soirees qu'y passeront les visiteurs.

Les candidats ont été choisis et mis en nomination et la cabale est déja commencée. On donnera le nom de ces candidats dans quelques jours.

Les personnes qui aiment à faire une promenade à la campagne pour y goûter un peu d'ombre et de fraicheur auront là une belle occasion.

Sainte-Scholastique est un village charmant et pittoresque et, de plus l'on s'y amuse bien, parait-il.

Il y aura plusieurs excursions durant ce bazar et le prix de passage sera très modique.

Suicide

CORNWALL, 13—Au moment ou le vapeur "Corinthian" s'engageait dans les rapides du Long Sault, aujourd'hui, un des passagers s'est precipité à l'eau et a été noyé. Son habit a été trouve sur le pont. Sa femme était a bord et ils étaient partis tous deux de Toronto, lieu de leur residence, pour faire un voyage à Paris. On a trouvé dans une des poches de l'habit un mouchoir marqué des initiales "V. L." La femme de cet infortuné n'a eu connaissance de la mort de son mari que lorsque le mouchoir a été trouvé. Elle s'est rendue a Montreal.

ETATS-UNIS

Le corps de M. Garrett

NEW-YORK, 13—Le corps de M. Harrison Garrett, le banquier de Baltimore qui a peri dans des circonstances si douloureuses jeudi dernier lorsque son yacht a vapeur le "Gleam" a été abordé et coulé par le steamer "Joppa," a été retrouvé flottant dans la baie de Chesapeake à un mille environ de l'endroit où avait eu lieu la collision. Le pilote du steamer "Nanticoke" se rendant de Seafoud (Delaware) à Baltimore, ayant aperçu un objet flottant, et supposant que c'était le corps de M. Garrett a mis le cap sur cet objet. Le pilote ne s'était pas trompé, un canot a été mis a l'eau et les restes de l'infortuné banquier ont été recueillis à bord du "Nanticoke" et ramenés à Baltimore.

Les fils électriques

NEW-YORK 13—Le maire, M. Hewitt, a adressé au général Newton, le commissaire des travaux publics de la ville, une lettre l'invitant à faire une enquête sur le nombre considérable de fils électriques qui ne sont pas en usage et que les compagnies de télégraphe, de téléphone et d'éclairage ont négligé de faire enlever des rues où ils constituent un veritable danger pour le public. Le maire invite en même temps le commissaire des travaux publics à faire enlever tous les fils qui rentrent dans cette catégorie.

La baie de New-York

NEW-YORK 13—La commission des phares fait poser en ce moment un cable de Sandy Hook à Fort Hamilton, dans le but d'éclairer pendant la nuit, au moyen de l'électricité, les cinq bouées du chenal Gedney, dans la baie de New-York. On espere que, grâce à cet éclairage, les navires pourront traverser la baie pendant la nuit, au lieu d'être obligés, comme maintenant, de jeter l'ancre et d'attendre le lever du jour pour entrer dans la baie.

Remise en liberté

NEW-YORK 13—Alice Woodhall, cette Anglaise qui était accusée, de complicité avec sa sœur, d'avoir volé, au moyen de faux, une somme de $200,000, à un vieillard de New-York nommé John Gill, chez lequel elle était employée comme servante il y a quelques années, qui a été arrêtée au mois de mars dernier à Londres et qui a ése ensuite ramenée à New-York pour y être jugée, a été remise en liberté faute de preuves suffisantes et se dispose à repartir immédiatement pour l'Angleterre.

Deux prétendus conspirateurs

NEW YORK 13—Parmi les passagers arrivés par le paquebot de la Compagnie générale transatlantique "La Normandie" se trouvaient deux irlandais que la police anglaise accuse d'être les auteurs d'un prétendu complot qu'elle avait déjoué par sa vigilance. L'un, nommé Walsh, se serait embarqué sous le pseudonyme de Walters. Walsh était, dit-on, depuis fort longtemps à Londres ; mais il était traqué de si près par la police, qu'il s'est enfui à Paris où il a rejoint un nommé Joseph Patrick MacKenna, membre d'une société secrete irlandaise de Chicago, et qui était aussi, ajoute-t-on, impliqué dans le fameux complot. Quoi qu'il en soit, MacKenna a accompagné Walsh au Havre et s'est embarqué avec lui à bord de la "Normandie," sans changer de nom. La paquebot était à peine arrivé a son dock à New-York depuis un quart d'heure que Walsh et MacKenna, dont les bagages étaient très legers, avaient déjà disparu. Un officier du bord a dit à un reporter de l'*Evening Post* que ces deux étranges passagers, que la police du Havre avait signales a leur départ comme impliqués dans un complot de dynamite, paraissaient avoir beaucoup d'argent ; mais qu'ils s'étaient tenus à l'écart de leurs compagnons de voyage pendant toute la traversee.

EUROP

L'empereur Frédéric

LONDRES 13—Une dépêche de Potsdam mande que l'empereur Frédéric a pris du mieux ; il éprouve moins de difficulte a avaler et la fièvre a diminue.

LONDRES 13—Une dépeche de Berlin au *Central News*, reçue à 5 heures cette apres midi, dit que l'état du malade s'est aggravé cette apres-midi et que l'on a perdu tout espoir.

Arrestations en Irlande

LONDRES 13—Plusieurs membres de la Ligue nationale d'Irlande ont été arrêtés. Quelques-unes de ces personnes ont été arrêtées pour avoir refusé de rendre temoignage lors des proces qui ont eu lieu dernierement.

La marine italienne

ROME 13—Le ministre de la marine, répondant à la chambre des députés à une interpellation, dit que le jour des grands bâtiments blindés n'est pas passe. Il dit que c'était perdre son temps de prétendre que l'on u'emploierait plus que des croiseurs et des torpilles, a l'exclusion de tout autre batiment.

L'invention de nouveaux projectiles montrait la nécessite d'avoir de puissants vapeurs blindes. La vitesse de quelques vapeurs de la marine italienne a été dépassee par des étrangers. Mais "l'Italia" et le "Lepanto' sont encore les navires de guerre les meilleurs marcheurs du monde entier.

Vivres en temps de guerre

PARIS, 13—D'après les conseils de M. de Freycinet, le président Carnot a nommé une commission chargee d'étudier la question de fourniture des vivres en temps de guerre, aux populations des places fortifiées.

Boulangiste fou furieux

PARIS, 13—Le commandant Herriott, très chaud partisan boulangiste a tiré hier, un coup de pistolet sur sa jeune femme, dans un moment d'aberration mentale, et s'est ensuite envoyé une balle dans la tête.

Les deux epoux sont dans un état très critique. Mme Herriott, était avant son mariage une fille de magasin.

On suppose que la jalousie est la cause de ce crime, bien que la dame ait pris le plus grand soin de son mari pendant une maladie qu'il vient de faire.

Mgr Persico en Irlande

ROME 13—Le cardinal Simeoni a envoyé ses instructions a Mgr Persico, l'invitant a rester en Irlande et a continuer a adresser des rapports sur les renseignements qu'il pourra obtenir.

L'année financière

PARIS, 13—Le sénat a repoussé le projet de M. Peytral, ministre des finances, laissant commencer l'année financiere le 1er juillet.

Elections en Belgique

BRUXELLES, 13—Les élections pour la nomination des membres des conseils provinciaux ont été favorables au parti catholique qui a gagné deux sieges appartenant aux liberaux. A Anvers, tous les candidats catholiques ont été réélus. A Bruxelles il faudra proceder a des élections de ballottage dans tous les arrondissements.

Rumeurs de paix

SAINT PETERSBOURG 13 — Le discours adressé dimanche aux membres des delegations par l'empereur d'Autriche, a produit ici le meilleur effet dans les cercles de la cour. Toutefois on sent que les paroles pacifiques de l'empereur, ont été rendues necessaires par le changement de politique de l'Allemagne. On est généralement d'opinion que si les intentions de l'Autriche-Hongrie etait reellement pacifiques, elle prendrait l'initiative d'un règlement pacifique de la question bulgare.

La crise allemande

LONDRES 13—Le correspondans de la *Saint James Gazette* à Berlin telegraphie que, d'apres les bruits en circulation, le général de Schellendorf, ministre de la guerre, aurait l'intention de donner sa démission parce qu'il desapprouve le projet de reforme de l'armee, surtout en ce qui concerne les officiers.

La rivalité entre les partisans de l'empereur et du prince héritier a augmenté depuis que celui-ci a reçu l'autorisation d'agir au nom de l'empereur dans certaines circonstances.

Les *Hamburger Nachrichten* disent : "M. de Puttkamer a adoré trop tôt le soleil levant et il a eu le tort de s'occuper de questions politico-religieuses qui l'ont éloigné de l'empereur.

Le cabinet Salisbury subit un échec

LONDRES 13—M. Louis J. Jennings, conservateur progressiste a sonnis a la chambre des communes une resolution dirigee contre les organisations frequentes et couteuses des services de l'amirauté. Le gouvernement a combattu la resolution qui a été defendue par lord Charles Beresford, M. Bradlaugh et d'autres. On a procedé au vote et la resolution a été adoptee par 153 voix contre 94. Le resultat du vote a été accueilli par les applaudissements des membres de l'opposition.

COURRIER DE MONTREAL

—Le juge Irwine, de Quebec, est au Windsor.

—Le Dr Lavell, médecin du penitencier de Kingston, est en cette ville.

—M. R. B. Osler, C.R., de Toronto, est au Saint Lawrence Hall.

—Le Rev. Dr P. Dury, de Harragate, Angleterre, est en cette ville.

—Une assemblée extraordinaire de la société des artisans canadiens français doit avoir lieu ce soir, au Cabinet de Lecture paroissial pour affaires tres importantes.

—Les citoyens de la rue Craig se plaignent qu'ils souffrent de la poussière. Les employes de la corporation n'arrosent pas cette rue a des heures convenables et il en resulte beaucoup de malaise pour ceux qui l'habitent.

—En arrivant a leur magasin, hier, MM. Coulon et Leveillee s'aperçurent que la vitrine du magasin avait été percee d'un coup de revolver. Il y avait juste le trou de la balle. La police n'a rien entendu et n'a pas même vu les malfaiteurs.

—Laurent Lacroix, âge de 20 ans, et demeurant au No 68 de la rue Commune, chez Geo Perrault, s'est fait meurtrir la figure dans une rixe qu'il a eue avec un autre homme. Ses blessures ont été pansées à l'Hôpital Général.

—Il paraît que depuis quelque temps certaines personnes s'amusent à tirer des moineaux sur le terrain de l'exposition. Le détective Cinq-Mars prévenus de l'affaire, a fait rapport, a l'inspecteur Gailey, qui a déposé une plainte contre les delinquants.

—Elize Dubois, âgée de 40 ans, demeurant sur la rue Sanguinet, a fait une chute au coin des rues Craig et Saint-Laurent. La malheureuse, qui était sous l'influence de la boisson, s'est infligé une blessure assez grave a la tempe droite. Elle a été transportee a l'Hôpital Général.

—Un nommé James McDonald, venu tout récemment d'Ecosse, a été trouvé par la police riveraine en bas de la jetée. Il était employé à décharger des steamers. Le malheureux, dans sa chute, s'est grièvement blessé à la tête et au dos. On a fait mander l'ambulance de l'Hôpital Général.

—Deux jeunes gens de notre ville ont envoye une lettre au maître de poste, à Calcutta, le 17 mars dernier, en lui demandant de la renvoyer à Montreal par voie de Hong-Kong. La lettre parvint à Calcutta le 17 avril et en repartit le 21 pour Hong Kong. Elle arriva en cette ville le 9 mai, était à Vancouver, C. B., le 6 juin et est arrivée mardi à Montreal, ayant ainsi accompli un voyage autour du monde en 87 jours.

—Vers deux heures et demie, hier, une alarme de la boite 47 appelait la brigade a un incendie dans l'ecurie du M. Brunet, No 18 rue de la Montagne. L'incendie, au commencement, paraissait tellement sérieux qu'une seconde alarme appelait une autre division. L'écurie est complètement détruite, mais, heureusement, on a pu sortir les deux chevaux qui y etaient. Les pertes sont considerables et il n'y a pas d'assurance.

L'honorable juge Gill a, hier matin, rendu jugement dans trente-cinq causes intentées par des journaliers du comte de Rimouski contre la compagnie du chemin de fer du Pacifique, en 1884. Les avocats des demandeurs avaient procedé dans une des causes seulement, vu qu'elles étaient toutes identiques, et la compagnie fit motion pour que les autres causes fussent renvoyées, attendu qu'aucun procédé n'avait eu lieu depuis trois ans. Les demandeurs répondirent qu'il y avait eu entente tacite, sinon formelle, que l'enquête dans une cause devait servir dans les autres. La cour a maintenu leurs prétentions et la compagnie a été condamnée aux frais.

MM. Loranger et Beaudin représentaient les demandeurs et MM. Abbott et Cie, la compagnie.

La distribution des prix dans quelques-unes des grandes institutions du pays doit avoir lieu cette année aux dates suivantes :

Le 18 juin, chez les Sœurs Grises, a Québec ;

Le 21, à 9 heures, au petit Séminaire de Sainte-Thérese ;

Le 21, au Seminaire de Québec ;

Même date au soir, distribution des prix et des diplomes au département des élèves instituteurs, à l'Ecole Normale Laval ;

Le 22, distribution au collège de Sainte-Anne ;

Le 23 au matin, distribution des prix et des diplômes au département des eleves-institutrices, à l'Ecole Normale Laval ;

Le 26, distribution au Séminaire de Saint Hyacinthe ;

Même date, à l'Académie Commerciale.

Le conseil de la Chambre de Commerce anglaise s'est assemblé, sous la présidence de l'échevin Jacques Grenier. On y a donné lecture d'une lettre du conseil municipal de Valleyfield, qui fait part à la Chambre du fait que tous les ans la baie des Cascades reste couverte de glace environ quinze jours apres l'ouverture de la navigation, cette glace n'étant emportée que par la crue des eaux de l'Ottawa.

Selon l'avis qu'il en avait donné à la dernière assemblee, M. G. W. Stephens a propose, appuyé par M. J. Slessor, la resolution suivante :

"Attendu que ce conseil est d'opinion que le vieux quai de Saint Lambert est un obstacle au passage de la glace le printemps ; attendu qu'il sert encore a rendre plus rapide le courant de l'autre côté de la riviere, il est résolu d'exposer respectueusement ces faits devant la commission du havre, la priant de considerer s'il n'est pas opportun de faire disparaitre cette obstruction aussitôt que possible."

Cette résolution a été adoptee et la chambre se propose d'agir en conséquence. Le conseil s'est ensuite ajourné *sine die*, à l'occasion de la vacance d'été.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE, courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL 13 Juin 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
Banque de Montréal	$200	3	210	209½
Banque Ontario	100	3½	119	116
Banque du Peuple	50	3	104	103½
Banque Molson	50	4	150	144
Banque de Toronto	100	6	211	207
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	93½	.....
Banque des Marchands	100	3½	132¼	131
Banque de Québec	100	3½	115	.....
Banque Nationale	100	3	95	80
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	.....	118
Banque Union	60	3	98	92½
Canadian B'k of Com	50	3½	115	114½
Imperial Bank	100	4	.....	.....
Dominion Bank	50	6	.....	.....
Banque d'Hamilton	100	4	.....	.....
Banque Standard	50	3½	.....	.....
Banque Hochelaga	100	3	100	.....
Banque Ville-Marie	100	3½	.....	.....
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100	.....	.....	37
Montreal Tel. Co.	40	2-3 m.	91	90
Rich. & Ont. Nav. Co	100	.....	47½	47½
Montreal Street R'y Co	50	6	2	.....
Montreal Gas Co	40	6	206½	206
Canada Cotton Co	100	.....	30	29
Montreal Cotton Co	100	.....	70	66
Dundas Cotton Co	100	.....	32	30
Hochelaga Cotton Co	100	2½ 3m	.....	.....
Sigmont Cotton Co	100	.....	.....	.....
Merchants Manf'g Co	100	.....	.....	.....
Royal Can. Ins	25	3	.....	.....
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	.....	.....
Canada Shipping Co	100	.....	.....	.....
Canada Paper Co	100	5	.....	133
Guarantee Co	100	.....	.....	.....
Can. N. W. Land Co	£5	.....	51	52½
Bell Telephone Co	$100	1½ 3m	.....	.....
Accident Ins. Co	100	.....	.....	.....
Canadian Pacific R'y	100	1½	55¾	55½
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds			101	80
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				112
Can. Pac. land bonds			112½	107
Inter. Coal bonds			105	
Harbor 6 p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				
AVANT-MIDI				
40 parts, Banque de Montréal				à 209
30 " do				à 209½
35 parts, Banque de Commerce				à 111½
100 parts, Banque Union				à 95
25 " Banque Molson				à 144
85 " Montreal Gas Co.				à 206
3 " do				à 206½
200 " Ch. de fer Pac. Canadien				à 56
100 " do				à 55 7/8
225 parts Cie Nav. Richelieu et Ontario				à 47½
115 " do				à 47¾
300 " do				à 47¾
APRES-MIDI				
25 parts, Banque de Montréal				à 209½
25 " do				à 209¾
50 " do				à 209¾
3 " do				à 210
200 " Montreal Gas Co				à 206½
50 " Canada Cotton				à 30
185 " Cie Nav. Richelieu et Ontario				à 47¾

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 13 Juin 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96	à 97½
Blé blanc d'hiver do	96	à 97½
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba	$1.00	à 1.02
No 2 do	98	à 00
No 1 Nord-Ouest	95	à 96
Pois, 66 lbs, en magasin	85	à 86
Avoine, 34 lbs	49	à 50
Seigle	60	à 00
Orge	55	à 60
Blé-d'inde, droits payés	72	à 75

FARINES

Patente d'hiver	$4 90	à 5 00
Patente du printemps	4 90	à 5 00
Extra supérieure de choix	4 50	à 4 60
Extra	4 15	à 4 30
Superfine	3 50	à 4 00
Forte de boulanger	4 50	à 4 60
EN SACS D'ONTARIO		
Extra	2 00	à 2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00	à 4 70
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée	0 00	à 0 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.	Canal
Avoine, minots	1,550	1,200	490
Orge, minots		600	
Farine, barils	1,110	2,500	1,207
Potasse, pots, barils	18	.....	5
Œufs	67	.....	41
Beurre, livres	212	.....	37
Fromage, boites	993	.....	1,030
Suif, barils		.....	8
Cuir, rouleaux	93	.....	.....
Whiskey, esprit de vin fûts	50	.....	.....

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$19 00	à 20 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 50	à 18 00
Lard de l'ouest, le baril	18 50	à 19 00
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à 17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à 0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à 0 00
Jambon, la lb	0 12	à 0 12½
Jambon sous canvas, la lb	0 12½	à 0 13
Jambon vert la lb	0 00	à 0 00
Flanc vert, la lb	0 00	à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½	à 0 00
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à 0 00
Lard fumé, la lb	0 10½	à 0 11
Epaules	0 00	à 0 08
Suif raffiné, la lb	0 05½	à 0 06
ALCALIS		
Perlasse par 100 lbs	$7.00	à $7.10
Potasse, 1re qualité	4.30	à 4.40
Potasse, 2e qualité	3.90	à 4.00
BEURRE	c.	c.
Crémerie	20	à 22
Townships	19	à 20
Morrisbourg	17	à 19
De l'Ouest	16	à 17
FROMAGE		
Meilleur, colore	0	à 3½
" blanc	0	à 8½
Moyen, bon	8	à 8½

MARCHÉ DE DÉTAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00	à 2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.90	à 2.00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	0.00	à 2.50
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25	à 1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20	à 1.10
Son, par 100 lbs	0.00	à 0.80
Avoine par sac	1.00	à 1.10
Pois, par minot	1.00	à 1.10
Blé-d'Inde, par minot	1.15	à 1.20
Fèves, par minot	1.40	à 1.60
Sarasin, par sac	0.95	à 1.05
Graine de lin, par minot	0.00	à 1.20
Légumes		
Patates, le sac	$0 90	à 1 00
Choux, la doz	0 00	à 1 50
Raifort, la douz	1 00	à 1 50
Haricots, le ¼ minot	0 50	à 1 00
Betteraves, le minot	0 00	à 0 60
Oignons, le minot	0 00	à 2 00
Celeri, la douzaine	0 40	à 1 05
Laitue, la douzaine	0 50	à 0 60
Persil, par bottes	0 00	à 0 05
Menthe, par bottes	0 00	à 0 05
Navets, au minot	0 00	à 0 60
Carottes, au minot	0 00	à 0 60
Panais, au minot	0 00	à 1 00
Epinards, ¼ de boisseau	0 00	à 25
Oignons espagnols, la douzaine	0 00	à 0 50
Concombres, pièce	0 00	à 0 05
Tomates, la douzaine	0 00	à 0 30
Rhubarbe, la botte	0 00	à 0 05
Radis, la botte	0 00	à 0 03
Choufleur, la pièce	0 25	à 0 40
Asperge, la botte	0 00	à 0 25
Patates fraiches, ¼ de boisseau	0 00	à 1 50
Pois vert, ¼ de boisseau	0 00	à 1 00
Choux nouveaux, la pièce	0 00	à 0 20
Navets nouveaux, la pièce	0 00	à 0 10
Carottes nouvelles, au paquet	0 00	à 0 10
Produits de la Laiterie		
Beurre de choix, par lb	$0 30	à 0 35
Crémeries	0 28	à 0 00
Beurre en tinette	0 16	à 0 20
Bon beurre de laiterie	0 22	à 0 25
Fromage	0 12	à 0 14
Œufs frais, la douzaine	0 20	à 0 30
Œufs en botte	0 15	à 0 00
Fruits		
Pommes de conserve, le baril	$4 50	à 6 00
Citrons, la boite	3 50	à 4 00
Bananes la (douzaine)	0 25	à 0 00
Atocas, le gallon	0 00	à 0 50
Oranges de Valence, la botte	0 00	à 7 00
Oranges de Messine, la botte	3 00	à 4 00
Cerises de Californie, la botte	3 00	à 0 00
Abricot de Californie, la botte	3 00	à 0 00
Ananas, la pièce	0 30	à 0 40
Fraises à la pinte	0 20	à 0 00
Oranges rouges, la douzaine	0 40	à 0 00

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambris scier, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS. RUSSELL HOUSE

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25	à 4 50
Farine forte de boulangers	4 25	à 4 60
Farine extra	3 00	à 3 50
Farine de sarasin	2 50	à 3 75
Farine d'avoine	5 50	à 5 85
Farine de bled'inde	3 00	à 3 50
GRAINS		
Blé, le minot	0 00	à 0 00
Avoine	0 43	à 0 45
Ble-d'inde	0 00	à 0 03
Pois	0 50	à 0 60
Fèves	1 00	à 1 25
Sarasin	0 65	à 0 70
Orge	0 00	à 0 00
Seigle	0 00	à 0 00
LEGUMES		
Patates, la poche	0 00	à 1 10
Navets, le sac	0 35	à 0 40
Betteraves	0 20	à 0 30
Choux, la pièce	0 15	à 0 20
Pommes, le sac	0 90	à 1 00
DIVERS		
Œufs	0 20	à 0 25
Beurre, en pain	0 23	à 0 25
do en seau	0 19	à 0 21
Fromage	0 12	à 0 15
Suif brut, la livre	0 04	à 0 05
Suif fondu	0 07	à 0 08
Saindoux	0 10	à 0 13
Sucre d'érable	0 10	à 0 13
Miel, la livre	0 12	à 0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00	à 1 20
Foin, la tonne	9 00	à 11 00
Paille	5 00	à 6 00
VOLAILLES		
Poulets, le couple	1 00	à 00
Poules, la pièce	0 45	à 0 50
Canards	0 60	à 0 75
Dindes, la pièce	0 90	à 1 50
Oies	0 50	à 0 70
VIANDES		
Bœuf les 100 livres	4 55	à 6 50
Lard	7 50	à 7 75
Veau, au quartier	0 05	à 0 08
Mouton do	0 06	à 0 08
Vaches à lait	30 00	à 28 00

L'EXTRAIT — DU — Fraisier Sauvage — DU — DOCTEUR FOWLER — GUERIT —

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACI

Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Ce matin, un orgue de Barbarie nous faisait goûter "La marche de Boulanger" sur la rue Sussex.

Quinze citoyens d'Ottawa sont partis hier pour une excursion de pêche aux rapides de Burritt.

Les constables sont activement occupés à notifier les propriétaires de cours sales d'avoir à les nettoyer sans délai.

ABANDON des affaires. Lampes de $3 pour $1 chez Shaw & Cie.

La corporation a mis un grand nombre d'hommes au nivelage de la rue Lisgar, entre la rue Bank et Elgin.

Il a plu abondamment durant la soirée hier, et aujourd'hui la température n'est guère assurée contre la pluie.

Notre marché était très peu approvisionné, ce matin ; conséquemment les acheteurs étaient en assez petit nombre.

ARTICLES de fantaisie et objets d'art à votre prix chez Shaw & Cie.

L'amas de pierres sur la rue St Patrice, en face de la Basilique, continue à être une obstruction sur cette rue.

On a commencé à déblayer le terrain ou sera érigé la nouvelle église irlandaise sur la rue Cumberland. La maison occupée par M. Quinn a été démolie hier.

FERMETURE. Service à thé de $8 pour $4 chez C. S. Shaw & Cie.

L'honorable juge Tachereau est arrivé de Rome mardi ayant quitté la ville Eternelle le 2 courant ; c'est le trajet le plus rapide que l'on ait encore mentionné.

Le lecteur verra par les annonces d'améliorations locales, que nous publions aujourd'hui, que la corporation a décidé de faire construire des trottoirs dans plusieurs quartiers ou le besoin en était urgent.

VAISSELLE pour moins que la moitié du prix. C. S. Shaw & Cie.

La compagnie de "Buffalo Bill" organisée en cette ville par des capitalistes d'Ottawa a donné sa première représentation à St Thomas le 24 mai et exhibera à Ottawa le 21 juillet prochain sur le terrain Metropolitain.

Malgré le grand nombre de voyageurs et d'étrangers actuellement dans les hôtels de la basse ville, jamais la capitale n'a joui d'une si parfaite tranquillité sous tous les rapports.

LAMPES pour la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

Sur la rue de l'Eglise, entre les rues Sussex et Dalhousie, des journaliers sont à élever sur des pilotis deux résidences privées. Plusieurs autres propriétés sont en voie d'être améliorées sur cette rue de même que dans plusieurs rues de la basse-ville.

Depuis que la récente loi obligeant les épiciers à faire séparément la vente d'épiceries et liqueurs a été mise en vigueur, plusieurs épiciers ont abandonné cette dernière ligne d'affaires, préférant louer le local qu'ils auraient employé comme débit de liqueurs.

VAISSELLE à plus bas prix qu'aux encans, à la vente de fermeture chez C. S. Shaw & Cie.

Il y a quelque temps le comité de l'aqueduc avait décidé de faire placer une boîte de télégraphe d'alarme au coin des rues Bay et Florence. Depuis lors les résidents des rues Bay et Semerset insistent pour que la boîte d'alarme soit mise à ce coin plutôt que sur la rue Florence.

La bâtisse des émigrants près de la gare du chemin de fer St Laurent et Ottawa est le rendez-vous chaque soir d'une foule de voyous qui font du tapage dans la localité une partie de la nuit. La police a été priée de voir à faire cesser cet état de choses.

ABANDON des affaires. Service à thé déjeunaisie. 44 morçeaux pour $3. C. S. Shaw & Cie.

M. G. U. Martineau, épicier, coin de la rue St Patrice et Cumberland a vendu aux syndics de la nouvelle église irlandaise, la propriété qui fait face à son épicerie, rue St Patrice, pour la somme de $4,000, qui lui a été comptée rubis sur l'ongle ces jours derniers.

Notre ville aura cette année la visite du grand cirque et ménagerie de Adam Forepaugh, qui donnera deux représentations vers le commencement de septembre. La vaste combinaison de Barnum, qui a été renouvelée depuis l'incendie, ne reviendra à Ottawa que l'année prochaine.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

Les travaux de construction à la nouvelle église Ste Anne sont poussés avec la plus grande activité. Le Rev. M Prudhomme a dû sacrifier une grande partie de son jardin à cet effet, mais son église de prédilection y gagnera tellement en apparence par suite de cette addition que le zélé curé n'aura pas lieu de regretter son enlèvement favori de promenade.

Pendant qu'on est en train de faire nettoyer les cours qui sont malpropres, pourquoi ne forcerait-on pas également les propriétaires du lot vacant qui fait "l'ornement" du coin des rues Sussex et Rideau à faire nettoyer ce terrain où les eaux croupissantes sont déjà une cause de mauvaise odeur pour la localité ? Les échevins du quartier devraient s'occuper de la chose.

Allez chez Jarvis pour photographie de première classe, "cabinet", seulement $2 par douzaine. Rappelez-vous le No. 141, rue Sparks. 29m-1m

On parle de l'organisation d'une course de voitures à boyaux, avec une bonne bourse au vainqueur, qui aurait lieu le 1er. juillet prochain. Les hôteliers de la rue Dalhousie croient que la chose peut

TAPIS! TAPIS! TAPIS! TAPIS!

Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles

Ligne Speciale de Tapis de Bruxelles a 65 cents.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

être tentée avec beaucoup de succès. Il y a cinq ou six ans il y eut une course de ce genre qui avait attiré sur la rue York entre les rues Sussex et Da housie une foule de pas moins de 5,000 personnes.

NOUS fermons. Mesdames, cette vente à moitié prix n'est pas une vente pour tromper le public, mais elle est faite bon fide, nous avons décidé de fermer un de nos magasins et le tout doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi 14 juin,—James Dickson, trouvé errant sur la rue en état d'ivresse est envoyé pour un mois en prison.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

James Moore, pour avoir un chien non muni de collier légal est acquitté sur promesse de se conformer au règlement à cet effet.

Bridget Lynch, trouvée ivre et causant du tapage sur la rue Clarence ; la cour lui impose une amende de $10 ou trois semaines d'emprisonnement.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne. 13j-6f

Norah Quinn, chien non licencié; cause renvoyée.

Un nommé Cousineau est appelé pour répondre à l'accusation d'avoir frappé brutalement son cheval; un mandat est émané contre lui pour sa comparution.

SERVICES à diner vendus pour moins que la moitié des prix ordinaires chez Shaw, à la vente sans réserve

Madame Corbalt, encore une cause pour un chien non muni du collier réglementaire ; remise à demain.

Jérémie Fauteux, même infraction aux lois civiques ; mandat émis.

ABANDON des affaires. Set de chambre à coucher valant $5 pour $2.50 chez Shaw & Cie.

Charles Allen, accusé du vol d'une machine à laver comparaît et est acquitté honorablement.

Chas, Doney, pour avoir causé une obstruction sur le trottoir en face de son magasin en exhibant un jouet mécanique comparaît. M Bishop représente la défense dans cette cause qui promet de devenir célèbre. Le magistrat O'Gara dit que si M Don y continue à exposer le jouet mécanique dans sa vitrine il sera forcé de le condamné à l'emprisonnement et lui donne jusqu'à demain pour faire disparaître la cause de toute cette tempête dans un verre d'eau.

LIQUIDATION des affaires. Maintenant est le temps de faire des bargains dans la ligne de vaisselle, poterie, lampes et de verrerie. Tout est sacrifié chez C. S. Shaw & Cie.

Wm Proctor, vente de boisson après les heures règlementaires ; amende de $20 et $2 de frais.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

Rose Favreau, vente de boisson en moindre quantité que trois demiards, cause renvoyée.

SERVICE à thé pour moins que la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

John Kearns, ivresse, cause renvoyée.

Quand vous allez a Montreal rendez-vous a l'hotel Richelieu, le seul hotel de premiere classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Europeen et American, L. P. Durocher, Proprietaire.

AMÉLIORATIONS LOCALES

Construction d'un égoût dans la rue ci-dessous mentionnée dans le Quartier By, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un égoût des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir :—Un tuyau d'égout de 12 pouces, en grès vitrifié, avec raccordements jusqu'à l'égoût collecteur du côté est de la rue Dalhousie, entre l'égoût du milieu de la rue York et la partie nord du lot No 18 sur la rue George nord, et pour en répartir et lever le cout sur les biens-fonds qui en bénéficieront, savoir sur toutes les propriétés foncières faisant face à la rue Dalhousie, entre l'égoût du milieu de la rue York et la partie nord du lot No 18 sur la rue George nord ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit Conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa, une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après la dernière publication du present avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A D 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $465.62 dont la somme de $333.80 devra être taxée sur les propriétés qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $126.82 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.
Ottawa, 13 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues Rideau et George, dans le quartier St George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir le lot Y, rue Rideau nord ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces bien.-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $100 00, dont la somme de $66.00 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $34.00 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Améliorations Locales

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construct on d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté ouest de la rue Augusta, entre les rues Rideau et Daly, dans le quartier St George. et pour en répartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir le lot 36, rue Rideau sud, lot 36, rue Besserer nord, lot 36, rue Besserer sud, lot 36, rue Daly nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens fonds, représentant au moint une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée. dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $223,56, dont la somme de $139 00 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $84.56 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue St André, entre les rues Sussex et Dalhousie, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant toutes les propriétés ayant front sur le côté sud de la rue St André, entre les rues Sussex et Dalhousie.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présent nt au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalue du dit ouvrage est $525.10, dont la somme de $344.90 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $180.20 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue Besserer, entre la ruelle Mill et la rue Nicholas, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir les lots 13 et 14, rue Besserer sud.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du present avis, laquelle sera faite le 20 jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $97.08, dont la somme de $73 42 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $23.66 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Ameliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur les deux côtés de la rue Friel, entre les rues Day et Théodore, dans le quartier St George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront étant tous les lots ayant front sur les deux côtés de la rue Friel, entre le côté sud de la rue Daly et le côté nord de la rue Théodore, dans le quartier St George.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetee, dans le délai d'un mois après publication du present avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $677,12 dont la somme de $446,88 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $250,24 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT.
Greffier de la Cité
Ottawa, 13 juin, 1888.

On demande dix (10) jeunes garçons pour délivrer le journal "Le Canada" dans la Cité de Hull. S'adresser à Joseph Charette, rue Wright, Hull, près du Couvent St. Antoine. 13-3 ins

AQUEDUC D'OTTAWA

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées adressées à John C Roger, Ecr., Président du Comité de l'Aqueduc, seront reçues par lettre enrégistrée seulement, avant-midi, JEUDI, le 21 juin 1888, avec la suscription "Soumissions pour Travaux en tôle Galvanisée" requis pour les toitures pour la nouvelle bâtisse.

Les spécifications pourront être vues au bureau de l'aqueduc au Pont Pooley.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'aqueduc d'Ottawa.

Bureau de l'ingénieur de l'aqueduc,
Ottawa juin 11 1888. 14j 3ins

Aux Architectes.

Les architectes sont invités à préparer des plans pour la nouvelle Station de Police pour la Cité d'Ottawa.

Le coût de la bâtisse complète ne devant pas excéder douze mille piastres ($12,000.00)

Le site de la bâtisse devant être le coin nord-est du carré de l'Hôtel-de-Ville.

Les plans devront être adressés au Président du Comité des Propriétés, Hôtel-de-Ville, Ottawa, le ou avant le premier jour de juillet 1888.

La Corporation ne s'engage pas nécessairement à accepter aucun des plans soumis, ni ne se charge de rémunérer d'aucune manière ou d'employer durant la durée du contrat, aucun des auteurs des plans soumis.

Par ordre,
E. E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.
Hôtel de Ville, 14 juin 1888. 9 ins

Avis aux Entrepreneurs

LE Soussigné recevra jusqu'à midi VENDREDI, le 22 Juin 1888, des soumissions cachetées et portant la suscription "Soumission pour Toiture" pour recouvrir l'édifice du Marché du Quartier Wellington. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de cent piastres, laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis.

On peut voir les spécifications au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission et exigera que le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée donne des garanties satisfaisantes que les conditions du contrat seront remplies fidèlement.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la cité.

Bureau de l'Ingénieur de la cité
Ottawa, 12 juin 1888 14j-7ins

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreuses maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les brûlements d'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St. Léon est d'une vertu incroyable. Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.

Cette Eau sans égale se vend au No. 534½ rue Sussex.

N.B.—12 billets : "Bon pour un ver" pour 25 centins.

O. R. N. Co.

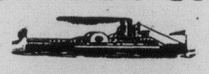

LE BATEAU A VAPEUR

"EMPRESS"

Laissera Ottawa les

MARDI, JEUDI & SAMEDI

Cette semaine pour les ports intermédiaires entre

OTTAWA & GRENVILLE.

Le bateau partira du quai "Queen" à 7.30 heures A. M. On recevra du fret tous les jours.

R. W. SHEPERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888. —jno. Gérant.

Soumissions pour Charbon.

Des soumissions pour charbon adressées au Président du Comité des Propriétés et endossées "Soumissions pour Charbon", seront reçues par la Corporation de la Cité d'Ottawa, jusqu'à MERCREDI, le 20ième jour de Juillet, 1888, à MIDI, pour les différentes sortes par quantités approximatives ou plus si besoin en est, de charbon de première qualité, savoir :

Charbon pour fournaises ou "Egg Coal"	80	tonnes.
Charbon pour poêles	120	"
" Chesnut	13	"
" pour grilles	10	"

La personne dont la soumission sera acceptée sera obligée de délivrer le charbon tel que requis.

WM. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 12 Juin, 1888.

FEUILLETON DU "CANADA."

Les Indes Noires.

IX

LA NOUVELLE-ABERFOYLE

Quoi qu'il en soit, James Starr et ses compagnons étaient emprisonnés dans la Nouvelle-Aberfoyle.

XI

LES DAMES DE FEU.

Huit jours après ces événements, les amis de James Starr étaient fort inquiets. L'ingénieur était parti sans qu'aucun motif fût allégué à cette disparition. On avait appris, en interrogeant son domestique, qu'il s'était embarqué à Granton-pier "Prince-de-Galles" et qu'il avait débarqué à Stirling. Mais, depuis ce moment, plus de trace de James Starr. La lettre de Simon Ford lui avait recommandé le secret, et il n'avait rien dit de son départ pour la houillère d'Aberfoyle.

Donc, à Edimbourg il ne fut plus question que de l'absence inexplicable de l'ingénieur Sir Elphiston le président de "Royale Institution" communiqua à ses collègues la lettre que lui avait adressé James Starr en s'excusant de ne pouvoir assister à la prochaine séance de la société. Deux ou trois autres personnages produisirent aussi des lettres analogues. Mais si ces documents prouvaient que James Starr avait quitté Edimbourg,—ce que l'on savait du reste,—rien n'indiquait ce qu'il était devenu. Or, de la part d'un tel homme, cette absence, en dehors de ses habitudes, devait surprendre d'abord, inquiéter ensuite, puisqu'elle se prolongeait.

Aucun des amis de l'ingénieur n'aurait pu supposer qu'il se fut rendu aux houillères d'Aberfoyle. On savait qu'il n'eût pas aimé à revoir l'ancien théâtre de ses travaux. Il n'y avait jamais remis les pieds depuis le jour où la dernière benne était remontée à la surface du sol. Cependant puisque le steamboat l'avait déposé au débarcadère de Stirling, on fit quelques recherches de se côté.

Les recherches n'aboutirent pas. Personne ne se rappelait avoir vu l'ingénieur dans le pays. Seul, Jack Ryan, qui l'avait rencontré en compagnie d'Harry sur des paliers du puits Yarow, eût pu satisfaire la curiosité publique. Mais le joyeux garçon, on le sait, travaillait à la ferme de Melorse, à quarante milles dans le comté de Renfrew, et il ne se doutait guère que l'on s'inquiétât à ce point de la disparition de James Starr. Donc, huit jours après sa visite au cottage, Jack Ryan eût continué à chanter de plus belle pendant les veillées du clan d'Irvine,—s'il n'eût eu, lui aussi, un motif de sérieuse inquiétude dont il sera bientôt parlé.

James Starr était un homme trop considérable et trop considéré, non-seulement dans la ville, mais dans l'Ecosse, pour qu'un fait le concernant ne pût passer inaperçu. Le lord prévôt, premier magistrat d'Edimbourg, les baillis, les conseillers, dont la plupart étaient des amis de l'ingénieur, firent recommencer les plus actives recherches. Des agents furent mis en campagne, mais aucun résultat ne fut obtenu.

Il fallut donc insérer dans les principaux journaux du Royaume-Uni une note relative à l'ingénieur James Starr, donnant son signalement, indiquant la date à laquelle il avait quitté Edimbourg, et il n'y eût plus qu'à attendre. Cela ne se fit pas sans une grande anxiété. Le monde savant de l'Angleterre n'était pas éloigné de croire à la disparition définitive de l'un de ses membres les plus distingués.

En même temps que l'on s'inquiétait ainsi de la personne de James Starr, la personne d'Harry était le sujet de préoccupations non moins vives. Seulement, au lieu d'occuper l'opinion publique, le fils du vieil overman ne troublait que la bonne humeur de son ami Jack Ryan.

On se rappelle que lors de leur rencontre dans le puits Yarrow, Jack Ryan avait invité Harry à venir, huit jours après, à la fête du clan d'Irvine. Il y avait eu acceptation et promesse formelle d'Harry de se rendre à cette cérémonie, Jack Ryan savait, pour l'avoir constaté en maintes circonstances. que son camarade était homme de parole. Avec lui, chose promise chose faite.

Or, à la fête d'Irvine, rien n'avait manqué, ni les chants, ni les réjouissances, de toutes sortes, rien,—si ce n'est Harry Ford.

(A continuer)